

# BULLETIN D'ACTIVITES

## 4e trimestre 2025

### 9 octobre

#### Nuisances aériennes de Roissy CDG

##### La fausse concertation d'ADP dénoncée

Face à ADP qui propose d'accroître le trafic aérien de Roissy CDG de 19% d'ici 2030, l'ensemble des associations de riverains et un collectif d'élus exigent une réduction du nombre de mouvements d'avions et le couvre-feu la nuit.

« Notre vie est un enfer » déclarent des riverains à l'AFP. Le maire de Montmorency réclame « *les mêmes droits pour les riverains autour de Roissy que ceux autour d'Orly, couvre-feu de 23h à 6h* ». Un député du Val d'Oise a déposé une proposition de loi transpartisane à l'Assemblée nationale pour « *renforcer les pouvoirs de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires... sanctionner les dérives environnementales et sonores au niveau national et à l'échelle européenne* ».

### 11 octobre

#### Marche contre le projet de canal Seine Nord Europe



2000 manifestants étaient présents à Thourotte (dans l'Oise près de Compiègne) pour dire Stop à un projet absurde, écocide et consumériste.



Le MNLE a rappelé dans la manifestation son opposition à ce projet européen inutile. Cette liaison fluviale Amsterdam-Paris aurait de lourdes conséquences sur l'activité et l'emploi des ports français de Dunkerque à Paris. Pour tenir compte du dérèglement climatique un autre aménagement du territoire, une modernisation des voies existantes, sans destruction de terres agricoles et de leur biodiversité est possible. C'est un choix de société.

### 12 octobre

#### Le marché des producteurs de Noisy-le-Sec

Le MNLE 93 était présent avec un stand proposant revues et livres, mais aussi avec la « roue du développement durable » : un jeu très apprécié consistant à répondre à des questions thématiques variées sur l'eau, l'énergie, le climat, la biodiversité, le jardin, l'alimentation, les déchets...

En cadeau des livres ou des branches de laurier et de romarin que notre président Jean-Marie avait fraîchement coupé le matin même dans son jardin.

#### MNLE 93 Nord-Est Parisien

Siège : Maison des Associations  
61, rue Victor Hugo 93500 Pantin  
Locaux : 121, rue du Parc 93310 Noisy-le-Sec  
Courriel : mnle-93@orange.fr

1er novembre

## Mobilisation à Paris contre les puits de pétrole de Seine-et-Marne

Le MNLE 93 s'est joint aux associations de lutte environnementale qui manifestaient devant l'Hôtel de Ville de Paris pour dénoncer les nouveaux forages de puits de pétrole annoncés à Nonville et les risques encourus quant à la qualité de l'eau.



6 novembre

## Journée Indecosa-CGT sur l'eau à Montreuil

Une journée de débats très intéressante avec de nombreux intervenants autour des questions liées à la compréhension des enjeux de l'eau :

- . l'eau, ressource naturelle et bien commun
- . l'eau, un bien sans frontière
- . l'eau, s'engager pour une réponse démocratique.

Christian Pellicani, président du MNLE, et Annelise Canonici sont venus de Marseille pour participer à cette journée.

Nous avons partagé le repas offert par la CGT, avec Jean-Claude Oliva de la Coordination Eau Ile de France, dans une ambiance joyeuse, détendue, uniquement arrosée d'eau...



## Le Dossier Green Dock

Le MNLE 93 Nord-Est Parisien a participé activement à l'enquête publique sur le projet Green Dock – un entrepôt géant à Gennevilliers à 50m de la zone Natura 2000 de l'Île Saint-Denis – qui s'est tenue du 15 octobre au 28 novembre 2025. Un groupe de travail de 3 adhérents du territoire de Plaine Commune a été créé pour éplucher le dossier et émettre un avis au nom de l'association : Nicole d'Aubervilliers, Pascale de Saint-Denis et Vincent d'Epinay-sur-Seine.

Nous étions présents à la permanence du commissaire-enquêteur du 29 octobre et à la réunion publique de Stop Green Dock du 5 novembre à l'Île Saint-Denis qui a fait le point sur le dossier et permis à toutes et tous de préparer les contributions à déposer dans le cadre de l'enquête.

En fonction de l'ampleur du dossier – un document de 5200 pages – nous avons décidé de nous répartir le travail et d'élaborer un avis sur les 3 thématiques suivantes :

- . Les conséquences environnementales du projet
- . Les questions de circulation : fret, transport fluvial et routier, le dernier kilomètre
- . L'exploitation des entrepôts et les questions liées à la réindustrialisation.

Ce travail a été finalisé par un document de 10 pages diffusé aux adhérents et contacts, et mis en ligne sur le site du MNLE.

13 novembre

## Ciné-débat à Jacques Tati de Tremblay-en-France

Dans le cadre de son partenariat avec le cinéma Jacques Tati, le MNLE 93 avait mis une table de publications à l'entrée, où beaucoup de contacts et de discussions ont eu lieu avant la projection du documentaire de Vincent Verzat.

*“Le vivant qui se défend” (90 min) est un film de Vincent Verzat, produit par Partager c'est Sympa. Partant d'un récit personnel et sensible, le film retrace son cheminement entre militantisme et naturalisme, sa recherche d'un équilibre entre combat et contemplation, traçant un chemin pour vivre dignement et affronter ce qui vient.*

Après le film un débat très intéressant autour des luttes environnementales a été mené par plusieurs associations : le MNLE 93, la Ligne pour la Protection des Oiseaux (LPO), les Jardins des Vertus d'Aubervilliers, les Jardins Solidaires de Tremblay-en-France.



« Chercheur-cycliste en métascience » Barthélémy Champenois a perdu son inconséquence. Tout a commencé le jour où il a ouvert ce courrier d'Air France proposant de compenser pour lui les émissions de CO<sub>2</sub> de son vol pour New York. Il a choisi de refuser l'offre pour s'en charger lui-même et s'est retrouvé embarqué dans une course folle à la compensation carbone, le propulsant bien au-delà des limites de l'absurde. Nous le suivons dans sa quête de vérité, ses calculs, ses doutes, ses explications scientifiques et sa folie qui le déposent là, suspendu entre un passé qu'il ne peut pas changer et un avenir qui semble difficile à éviter. Barthélémy cherche son chemin entre la transformation intérieure, l'action individuelle, collective, militante, politique pour trouver des leviers à sa portée ».

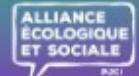
A ne pas rater : <https://compagniedugravillon.fr/point-de-bascule/>

21 novembre

## Le spectacle « Point de bascule » à Montereau (77)

7 des membres du MNLE 93 sont allés voir ce spectacle mêlant humour et sciences sur la question climatique. Présenté par la Cie du Gravillon il a été conçu par une équipe de chercheur-euses du CNRS et de l'Université de Grenoble Alpes pour créer une conférence scientifico-théâtrale sur les sciences du climat.

# RENCONTRES DE L'ALLIANCE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



**Atelier** : Multiplication des data centers, consommation d'énergie, d'eau, emprise du foncier, emploi : comment se mobiliser ?

**Vendredi 28 novembre 9h30 - 12h**

Cet atelier s'est déroulé à Bagnolet avec la participation d'une quarantaine de personnes. William pour Solidaires a procédé à l'introduction de la matinée, Alban Mosnier pour Attac a rappelé le contexte, Michel Decha pour le SNES-FSU s'est focalisé sur l'éducation nationale, Jean-Marie Baty et Nicole Picquart pour le MNLE 93 ont illustré la lutte des collectifs contre les datacenters en Seine-Saint-Denis.

Après les premiers échanges avec la salle les interventions se sont poursuivies avec Fabrice Flipo (professeur à l'Institut Mines-Télécom) sur les enjeux du numérique et de l'IA, et Gary Libot du

## De nombreux habitants mobilisés contre le projet de datacenter au Bourget

Début novembre, le MNLE 93 était alerté d'une enquête publique en cours, menée en catimini, d'un nouveau projet de méga datacenter en Seine-Saint-Denis, au Bourget cette fois-ci.

Très vite nous avons publié un communiqué de presse, rencontré les riverains tous vent debout, et soutenu la création d'un collectif local mobilisé contre ce projet. Une pétition publiée par le collectif a vu le jour, réunissant 18.000 signatures et favorisant la participation des habitants à l'enquête publique avec quelques 300 contributions dénonçant unanimement le projet et l'absence de concertation.

Cette mobilisation a reçu le soutien d'élus locaux, à la Région, et des interpellations de la part du député de la circonscription Aly Diouara, ainsi que des sénateurs Vincent Capo-Canellas et Fabien Gay. Des réserves ou avis défavorable ont été émis par des villes mitoyennes (Drancy, Gonesse). De nombreux articles de presse ont relayé cette bataille.

Notre association a sollicité une rencontre avec le Préfet, qui devra à l'issue de l'enquête publique accorder ou non son autorisation environnementale sur ce projet. Nous y avons associé une représentante du collectif bourgetin et fait valoir nos arguments contre ce projet nocif pour la santé et l'environnement. Cette rencontre a révélé que le rendu des conclusions de l'enquête publique serait différé d'un mois (soit le 7 janvier 2026) suite aux très nombreux avis émis : une première avancée.

Nous poursuivons cette mobilisation pour que des études d'impact complémentaires soient engagées, jusqu'au retrait de ce projet dont la finalité au service d'intérêts financiers purement privés ne sert ni les habitants, ni le territoire, ni l'intérêt collectif quant à la maîtrise et l'usage des données numériques à des fins essentiellement commerciales. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre lors des prochaines initiatives contre le projet !

Chiffon sur la question de la neutralité de la technologie du numérique.

En conclusion il a été décidé de :  
. remettre en cause l'utilisation du numérique et de l'IA, mais ceci prendra du temps pour convaincre l'ensemble de la population

- mobiliser contre la construction actuelle des campus de datacenters
- travailler les liens avec les mouvements existants comme le Collectif Hiatus, le Nuage était sous nos pieds de Marseille, les collectifs locaux de la région parisienne.

Les suites à donner à cet atelier :  
- rester en contact pour échanger des informations sur les datacenters et les mobilisations avec la création d'une liste de diffusion,

- proposer un tableau récapitulatif des caractéristiques des datacenters en Ile-de-France à compléter au fur et à mesure.

Pour les résolutions :

- ouvrir un débat public et revendiquer un moratoire sur l'implantation de tout nouveau datacenter.

### Liens utiles projet de datacenter du Bourget :

- Lien vers le site internet :

<https://www.mnle.fr/opposition-au-projet-de-datacenter-au-segrop-bourget-un-enjeu-de-sante-publique-en-zone-urbanisee/>.

- Lien vers la pétition :

<https://www.change.org/p/preservons-nos-enfants-notre-air-et-notre-sant%C3%A9-non-au-data-center-du-bourget/>

- Lien vers le communiqué de presse :

<https://www.mnle.fr/communique-de-presse-collectif-contre-le-datacenter-du-bourget/>

22 novembre

## Salon du livre et de la mémoire de Drancy

Pour la 2e année le MNLE 93 était présent à Drancy le 22 novembre au Salon du livre et de la mémoire. L'occasion de faire connaître les dernières parutions littéraires du MNLE ainsi que son livre collectif retraçant les « 40 ans de combat pour le développement durable ». En lien avec le Salon, dans le cadre des 80 ans de la Sécurité Sociale, une conférence-débat s'est tenue en présence d'Emmanuel Defouloy autour de son dernier livre « Ambroise Croizat, justice sociale et humanisme en héritage ».

Durant cette journée notre présence a été assurée par 3 de nos adhérentes drancéennes : Francine, Michèle et Danielle. RV est pris pour l'édition de l'année prochaine !



9 décembre

## Le Café Citoyen de Noisy-le-Sec

En ce jour anniversaire de la loi de 1905 une cinquantaine de personnes assistait au débat sur la laïcité, avec Jean-Claude Boual, membre du MNLE et auteur en 2024 de « La laïcité en Europe » et de Fidaa H. autrice franco-libanaise du témoignage intitulé « Le choix laïc d'une intranquille » en 2023, publiés par les Editions de l'Harmattan.

Le débat fut passionnant à partir de l'expérience de J.C. Boual qui a participé à l'harmonisation de la loi européenne concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, puis de Fidaa H. qui a raconté son arrivée en France et sa soif de liberté, transformée peu à peu en inquiétude du fait du retour de l'entrisme religieux dans notre



pays, la rendant « intranquille » de crainte que l'Etat français ne se « libanise ». Plusieurs membres du MNLE étaient présents à cette soirée-débat qui s'est terminé par la vente et la dédicace de quasiment tous leurs livres, qui sont à retrouver chez votre librairie préféré, et par un pot partagé.